

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITÉ LYON 1
(Membre de l'Université de Lyon)

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1, D.613-3 et D.613-6 ;
Vu l'arrêté du 01 juin 2016 relatif à l'accréditation de l'Université Lyon 1, de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de St Etienne, de l'Institut Mines Télécom les habitant à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. TARIK BENSOU, né le 3 décembre 1993 à CASABLANCA (MAROC) en vue de son inscription en master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

VU LE PARCOURS TYPE GENIE DES PROCEDES PHYSICOCHIMIQUES.

Le diplôme de **MASTER** de SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE. Mention GENIE DES PROCEDES ET DES BIO-PROCEDES est délivré par l'Université Lyon 1 à M. **TARIK BENSOU**

au titre de l'année universitaire 2017-2018
et confère le **grade de master**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 22 novembre 2018

Le Recteur

Le Président

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*

SS* LYON1 12503889

12503889

Frédéric FLEURY



Marie-Danièle CAMPION